



RÉSEAULEMENT ÉGALITÉ

Agir en faveur de l'Égalité dans le Gers



Les métiers du transport routier

Le secteur du transport connaît un développement soutenu depuis plusieurs années. Tous les métiers de ce secteur nécessitent le sens des responsabilités, une grande résistance au stress et une disponibilité à toute épreuve. En contrepartie, le secteur offre de vraies opportunités d'emploi.



Métiers et débouchés

↳ Le Conducteur / conductrice routier

Il s'agit de la conduite d'un poids lourd. Il/elle a la responsabilité de la marchandise à son bord qu'il/elle doit transporter. Il/elle doit posséder quelques connaissances en mécanique et doit pouvoir assurer l'entretien régulier de son véhicule. **Accès :** permis poids lourds C ou E + CAP conducteur routier marchandises ou BEP conduite et services dans les transports routiers. Autre titre apprécié : le CFP (certificat de formation professionnelle) conducteur routier ou conducteur grand routier.

↳ Conducteur / conductrice de bus ou d'autocar

Il/elle assure le transport de voyageurs sur des lignes régulières ou les déplacements de touristes. Il/elle accueille les voyageurs et leurs bagages dans les meilleures conditions de sécurité et de confort et gère les aléas du voyage. **Accès :** permis de conduire D + CAP agent d'accueil ou de conduite routière ou titre professionnel conducteur routier voyageurs. FIMO + FCOS

↳ Loueur / Loueuse de véhicules

Le/la loueur/loueuse vend à ses clients, entreprises ou particuliers, des contrats de location de véhicule. **Accès :** formation commerciale

↳ Conducteur / Conductrice livreur-se

Il/elle assure la conduite, la livraison et l'enlèvement des marchandises en véhicule léger (inférieur ou égal à 3,5 tonnes). Il/elle organise ses tournées en fonction des livraisons. **Accès :** permis de conduire B + CAP livreur ou FIMO ou titre professionnel conducteur de marchandises.

↳ Déménageur / Déménageuse

Ce métier exige de la force et de la résistance physique mais aussi de l'adresse et le sens de l'organisation. **Accès :** CAP de déménageur professionnel + permis C ou E + FIMO pour les conducteurs.

↳ Ambulancier / Ambulancière

L'ambulancier-e est un-e auxiliaire sanitaire. Il/elle est responsable du confort et de la santé du malade qu'il/elle transporte. Il/elle doit savoir faire fonctionner des appareils d'assistance médicale. **Accès :** Certificat de capacité d'ambulancier. Être titulaire depuis plus de 2 ans d'un permis de conduire B avec mention ambulance et être possesseur de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

A chaque type de véhicule son permis

- **Permis B :** pour les véhicules pouvant contenir moins de 3,5 tonnes de marchandises ou accueillant au total moins de 9 personnes. A partir de 18 ans.
- **Permis C :** nécessaire pour conduire un véhicule pouvant transporter plus de 3,5 tonnes de marchandises. A partir de 18 ans.
- **Permis D :** pour un véhicule pouvant transporter plus de 9 personnes, chauffeur compris. A partir de 21 ans.
- **Permis E :** Conduite de camions pouvant contenir + de 3,5 tonnes de marchandises, assortis de remorques dépassant 750 kg. A partir de 18 ans. Ces permis sont reconnus dans toute l'Europe.

FCOS obligatoire tous les 5 ans

La formation continue obligatoire de sécurité concerne tous les routiers au volant d'un véhicule de plus de 3,5 tonnes. Elle a pour but de permettre au salarié, tous les 5 ans, d'actualiser ses connaissances et parfaire sa pratique en matière de sécurité et de réglementation professionnelle. Formation dispensée par l'AFT-IFTIM, PROMOTRANS et l'EFPE.

La FIMO

Cette formation qualifiante, reconnue par les branches professionnelles et le Ministère des Transports, est obligatoire pour tout nouveau conducteur (d'un véhicule de + de 7,5 tonnes) qui souhaite exercer ce métier. Formation 4 semaines : dernières réglementations, consignes de sécurité, ergonomie, ... Admission : titulaire du permis C et âgé de 21 ans.

Carnet d'adresses : pour se former dans le Gers

- **CCI du Gers** - Place Jean David - 32000 AUCH.
Tél : 05 62 61 62 32. www.gers.cci.fr
- **Point Afi 32** - Point Art Formation Industrie - 7 rue d'Etigny - 32000 AUCH - Tél : 05 62 05 75 53.
- **AFPA** - 1 rue du bataillon de l'Armagnac - 32 000 AUCH - Tél : 05 62 63 03 23. <http://www.midi-pyrenees.afpa.fr/>

Sites Internet :

- www.aft-iftim.com/ Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports.
- www.promotrans.asso.fr Formations transport, stages
- www.cnt.fr Conseil National des Transports
- www.fntr.fr Fédération nationale des transports routiers
- www.onisep.fr + <http://oniseptv.onisep.fr>
- www.crij.org Centre régional Information Jeunesse (formations Midi-Pyrénées)
- www.cidj.com Informations générales sur les métiers

N.b : Une réunion d'information organisée par le CIDFF du Gers a eu lieu fin avril au BIJ dans le cadre de la valorisation des métiers à connotation homme ou femme. Le thème de cette première conférence était les métiers du transport des voyageurs. Plusieurs professionnels du secteur sont intervenus (une entreprise de transport tourisme, l'ANPE, le CIDFF, 2 salariés des transports Urbains d'Auch, le délégué du transport départemental du Conseil Général, etc). 18 personnes ont été accueillies. Retrouvez au dos l'interview d'une participante.

• **Des conférences ont lieu chaque dernier jeudi du mois au BIJ d'Auch.**

Pour + d'informations, contacter Agnès GEORGES au CIDFF (Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi) : 05.62.63.40.75. baie32@wanadoo.fr

Rencontre avec...

Catherine BOYER, en formation dans les métiers du transport & **Valérie RAUTOUREAU**, conductrice de bus.



Catherine



Valérie et son bus

IMAJ'BIJ : Bonjour Catherine et Valérie ! Comment êtes vous arrivées à suivre une formation dans les métiers du transport ?

Catherine : J'ai fait un banc d'essai de transport pour savoir si ça me plairait. Le GRETA m'a parlé de ces métiers pendant une semaine. Ensuite, j'ai fait un stage d'observation en entreprise à Alliance, sur la ville d'Auch, avec une petite citadine. J'ai été très intéressée ! C'est vraiment une expérience positive est enrichissante. Là, j'ai la possibilité de continuer un stage sur la ligne Tarbes-Auch.

Valérie : C'est Madame Bourdon de l'ANPE qui m'a proposé cette idée en 2007. Au début, j'avais un peu peur.

I'B : De quoi ?

Valérie : De repasser mon permis, de ne pas savoir conduire un car de gros gabarit, de commencer une formation et de la rater, parce que je n'aime pas l'échec... Et puis, après réflexion, je me suis lancée. Il faut dire que mon mari m'a bien encouragée. Du coup c'est moi qui ai recontactée Madame Bourdon à l'ANPE. Ça a été très rapide, 4 mois. En juillet 2007, j'ai passé mon permis et la FIMO. Je ne regrette pas. Vraiment, merci Mme Bourdon !

I'B : Comment s'est déroulé la formation ? Étiez-vous les seules femmes dans vos promotions respectives ?

Catherine : Il y avait des personnes de tous les âges. J'étais la seule femme. Nous avons bien sympathisés les uns et les autres. Le regard du formateur était super. Il était pareil avec moi qu'avec les hommes. Il n'y a pas eu de ségrégation. Les hommes venaient plutôt pour le poids lourd, ou le super lourd. Moi, c'était pour le transport en commun.

Valérie : Pareil pour moi. J'étais la seule femme sur dix candidats. Je n'ai pas subi de brimade, au contraire ! Sauf que j'avais un peu la pression, parce qu'ils me faisaient toujours passer la première. Mais ça, ce n'est rien ! Pour la FIMO, nous étions trois filles pour une vingtaine hommes. Là aussi, ça c'est super bien passé.

I'B : Professionnellement, comment c'est déroulé la suite ?

Valérie : J'habite Touget. Ce n'est pas très loin de Cologne où se situe l'entreprise de transport Chabanon. Sans me le dire, mon voisin, qui savait que je faisais cette formation, a parlé de moi à Monsieur

Chabanon, et celui-ci a été intéressé par mon profil. Il m'a invitée à venir le voir. J'ai passé le permis et le lendemain, j'y suis allée. Dès que j'ai eu la FIMO, mon emploi s'est enclenché. C'était parti ! Au début, j'ai commencé sur un master. Maintenant, je conduis un bus.

Catherine : Conduire un bus, pourquoi pas ? Mais ce qui me plairait à terme, c'est de travailler dans une auto-école. Ça me plairait d'être inspectrice. Il y a tellement de possibilités dans les métiers du transport !

I'B : Quel est l'avantage d'être une femme chauffeur à bord d'un bus ?

Catherine : C'est le lien social avec le public. Il dépend du chauffeur, et ça passe bien avec nous. Pour les transports scolaires, par exemple, les chefs d'entreprise aiment prendre des femmes. Ça tranquillise aussi les mamans. On est plus rassurantes (rires !).

Valérie : C'est vrai qu'on passe bien avec les enfants. Mais on passe bien avec tout le monde en fait. Les enfants s'en fichent peut-être d'avoir un chauffeur homme ou femme. Ils n'ont pas cette ségrégation dans leur tête. Ceux qui marquent le plus le coup sur le fait que je sois une femme, ce sont les hommes adultes. Ce n'est jamais méchant, mais ce n'est pas rare qu'ils lâchent une petite réflexion : « Femme au volant, mort au tournant » ; « C'est une femme qui conduit, ben on n'est pas arrivé ! ». Heureusement, c'est dit dans le rire et jamais agressivement. C'est gentillet. Après, ils ne sont pas à regarder en permanence comment je conduis. Ils se détendent rapidement et ne font plus attention au fait que c'est une femme au volant du bus.

I'B : Le fait d'être mère de famille n'est-il pas un inconvénient ?

Catherine : Pas plus que dans un autre métier. Si on est dans le transport scolaire par exemple, on est même plus disponible pour ses enfants.

Valérie : Le problème peut se poser si on part plusieurs jours, en car de tourisme par exemple. Là, pour le moment, je n'ai fait que des voyages à la journée. Plus tard, je partirai sur deux jours. Dans mon cas, ça ne sera pas un problème pour mes enfants. Il y a mon mari. Et puis, une de mes filles est grande. Elle peut aider à s'occuper de la plus jeune. Après, s'il fallait partir longtemps, je ne dis pas, mais là, ça ne se pose pas. On peut négocier. De toute façon, on ne nous envoie pas au loin dès le départ.

Catherine : Non, au contraire. Au début, on a un territoire à ne pas dépasser.

I'B : Que diriez-vous aux jeunes filles ou aux femmes qui aimeraient se lancer dans une telle formation ?

Catherine : Vraiment, je les encourage. Il y a du travail après la formation. Allez-y, lancez-vous !

Valérie : Je leur conseille de le faire, bien sûr ! Il faut s'intégrer dans l'entreprise, c'est rapide. Et après, le patron nous fait de plus en plus confiance !